

la Brève

PUBLICATION BIMENSUELLE
N° 498 — 1ER NOVEMBRE 2025

U2P
union
des entreprises
de proximité

Conjoncture

Le retrait de l'activité s'accroît au 3ème trimestre 2025
Page 2

Cybersécurité

L'U2P appelle à renforcer la sensibilisation et l'accompagnement des plus petites entreprises
Page 2

Protection sociale

80 ans de la Sécurité sociale : conforter le modèle social français en réformant son financement
Page 3

Événement

L'U2P célèbre l'excellence des métiers de proximité aux WorldSkills France 2025 à Marseille
Page 3

U2P

Les Brèves, l'Agenda
Page 4

@U2P_france

U2P - Union des entreprises de proximité

U2P_france

U2P

Abonnez-vous aux actualités de l'U2P sur u2p-france.fr, rubrique « Recevez l'actualité de l'U2P »

L'U2P appelle à des compromis budgétaires

À la suite du discours de politique générale du Premier ministre et de la présentation des projets de loi de finances (PLF) et de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2026, l'U2P appelle à une stratégie économique et sociale fondée sur la stabilité, la visibilité et la concertation.

Le discours de politique générale du Premier ministre, Sébastien Lecornu, n'a pas permis de tracer des perspectives précises sur la façon dont le pays va pouvoir sortir des multiples crises qu'il affronte mais il a mis l'accent sur la méthode pour y parvenir. Le Premier ministre a affiché sa volonté d'engager le pays sur la voie du redressement économique tout en rétablissant la confiance démocratique. L'U2P ne peut que se féliciter de cette nouvelle pratique du pouvoir favorisant le compromis, dans la mesure où la priorité entre toutes est de voter un budget et un budget de la Sécurité sociale pour 2026. L'U2P salue cette approche de responsabilité mais rappelle qu'elle ne saurait produire d'effets sans une vision d'ensemble cohérente et durable. Pour les entreprises de proximité, qui forment le socle de l'économie réelle, la stabilité et la prévisibilité demeurent des conditions essentielles à la confiance et à l'investissement. Cette exigence de cohérence prend tout son sens à la lecture du PLF et du PLFSS 2026. Alors que la Sécurité sociale enregistre un déficit de plus de 15 milliards d'euros en 2024 et pourrait atteindre près de 25 milliards à



© Assemblée Nationale - Adobe stock

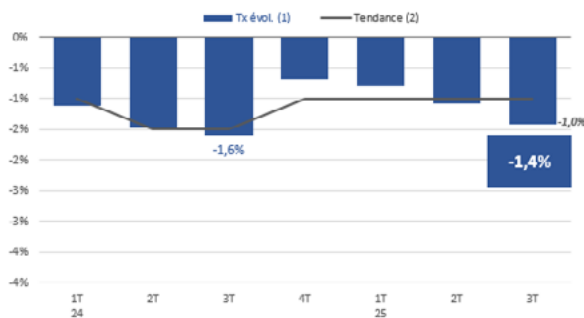
l'horizon 2029, l'U2P alerte sur la gravité de la situation. Tout comme l'absence de mesures structurelles fortes dans le PLFSS, la suspension annoncée de la réforme des retraites, illustre la tentation du court terme. Cette suspension n'est pas une bonne nouvelle pour le pays car elle va aggraver la dérive des comptes sociaux. L'U2P considère que cette décision devra rester transitoire et qu'il faudra inévitablement dans un proche avenir augmenter l'âge légal de la retraite afin d'assurer la pérennité des régimes. En outre, cette suspension n'est acceptable que dans la mesure où elle doit permettre de dégager les majorités nécessaires à l'adoption des textes de loi. L'U2P accueille favorablement la Conférence sur les retraites et le travail et

prendra toute sa part aux travaux qui seront soumis aux partenaires sociaux. L'U2P s'inquiète également de certaines dispositions qui pénaliseraient les entreprises de proximité, comme la suppression d'exonérations de cotisations sociales sur les bas salaires et sur les apprentis. Ces mesures vont à l'encontre des besoins de compétitivité et d'attractivité de secteurs déjà fragilisés. L'U2P salue en revanche la façon dont le Premier ministre souhaite remettre la valeur travail au cœur de notre pacte social. L'U2P plaide pour des choix clairs, équitables et lisibles, qui permettent à la fois de restaurer la soutenabilité du système de protection sociale et d'assurer un environnement propice à la croissance des entreprises. ●

Le retrait de l'activité s'accroît au 3^{ème} trimestre 2025

Selon l'enquête menée par l'Institut Xerfi pour l'U2P*, le recul de l'activité des entreprises de proximité s'accroît au cours de l'été 2025 affichant un repli de 1,4% en volume par rapport au même trimestre de l'an dernier après -1,1% au printemps.

Evolution de l'activité des entreprises de proximité (en volume)



De même qu'au 2^{ème} trimestre 2025, on observe des évolutions très différentes selon les secteurs qui composent l'U2P. Les entreprises de proximité du secteur de la construction affichent à nouveau le repli le plus marqué (-3,2%), même s'il se modère

par rapport au printemps (-4,8%). Le chiffre d'affaires des entreprises de la fabrication et des services régresse même sensiblement (-2,1%). L'activité des entreprises de proximité de l'alimentation, après plusieurs trimestres de

croissance, s'oriente à la baisse pendant l'été (-0,5%), en lien avec les mauvais résultats des métiers de l'artisanat et du commerce de proximité de l'alimentation, tandis que la filière des hôtels-café-restaurants conserve une tendance haussière. En perte de dynamisme, les professionnels libéraux ont connu une contraction de leur activité (-0,2%) pour la première fois depuis six trimestres. Globalement, le recul de l'activité est généralisé, quelle que soit la taille des entreprises de proximité. L'opinion des chefs d'entreprise concernant l'état de leur trésorerie tend à s'aggraver. Ceux qui déclarent une

dégradation stagnent à 17% tandis que ceux qui envisagent une amélioration régressent de trois points (8% vs 11%). Même tendance s'agissant de l'opinion des chefs d'entreprise de proximité sur le niveau d'activité attendu au cours du 4^{ème} trimestre 2025. Les sondés anticipent à 18% une baisse d'activité par rapport au second trimestre, tandis que ceux qui espèrent un mieux sont en baisse (8% vs 10% au second trimestre).

*Enquête réalisée en octobre 2025 par Xerfi Specific pour le compte de l'U2P, auprès de 7675 chefs d'entreprise issus des secteurs représentés par l'U2P. <https://shorturl.at/K5q11> ●

Cybersécurité : l'U2P appelle à renforcer la sensibilisation et l'accompagnement des plus petites entreprises

Le second baromètre national de la maturité cyber des TPE-PME a été publié par Cybermalveillance.gouv.fr, réalisé en partenariat avec l'U2P, la CPME, et le MEDEF. Cette étude met en lumière des avancées notables dans la prise de conscience des risques numériques, mais souligne également la persistance de fragilités importantes au sein du tissu économique de proximité.

Les résultats 2025 du baromètre confirment que les TPE-PME progressent dans leur perception des enjeux cyber : 44% d'entre elles considèrent désormais être fortement exposées aux risques numériques, contre 38% en 2024. Elles se montrent également plus confiantes dans leur niveau de protection, 58% estimant bénéficier d'un bon ou très bon niveau de sécurité, contre 39% l'an passé. Cette évolution se traduit par une hausse des équipements de protection informatique (antivirus, sauvegardes, pare-feu), une meilleure gestion des mots de passe et une adoption accrue de dispositifs tels que la double authentification. L'U2P se félicite de cette dynamique positive, signe que les campagnes de sensibilisation

commencent à porter leurs fruits. Pour autant, les données du baromètre rappellent que la maturité cyber des TPE-PME demeure insuffisante. Près de 80% d'entre elles reconnaissent ne pas être réellement préparées à faire face à une cyberattaque, et 58% avouent ne pas savoir évaluer les conséquences. Ces chiffres illustrent la fragilité d'un grand nombre d'entreprises, souvent confrontées à un triple défi : manque de temps, de moyens financiers, de connaissances et d'expertise technique. Ces trois contraintes sont citées par 6 dirigeants sur 10 comme un frein majeur, tandis que près d'un tiers des entreprises considèrent encore la cybersécurité comme une priorité secondaire. Face à ce constat, l'U2P réaffirme sa

conviction : la cybersécurité doit devenir un réflexe de gestion courante, au même titre que la sécurisation des locaux. Pour y parvenir, les plus petites entreprises doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement de proximité, simple et accessible. L'U2P plaide notamment pour un renforcement des dispositifs de sensibilisation et de formation, en s'appuyant sur les réseaux consulaires, les organisations professionnelles et les branches. L'U2P s'attèle au développement de partenariats entre les acteurs institutionnels (Cybermalveillance.gouv.fr, France Num) et les structures de terrain pour diffuser les bonnes pratiques au plus près des entreprises. Si 6 TPE-PME sur 10 ont déjà engagé des actions de sensibilisation, il reste

essentiel d'amplifier l'effort. Comme le souligne l'étude, les entreprises les plus matures sont souvent les plus structurées ou celles disposant de ressources internes dédiées. L'U2P souhaite que les artisans, commerçants et professionnels libéraux puissent, eux aussi, bénéficier d'un environnement sécurisé et de solutions adaptées à leur réalité quotidienne. Pour accéder à l'ensemble de l'étude : <https://shorturl.at/QjY60>. ●

58%

pensent bénéficier d'un bon ou très bon niveau de protection



80 ans de la Sécurité sociale : conforter le modèle social français en réformant son financement

Née au lendemain de la seconde guerre mondiale, la Sécurité sociale a fêté ses 80 ans le 9 octobre au Conseil économique, social et environnemental (CESE). À cette occasion, l'U2P a tenu à rappeler son attachement à ce pilier essentiel du modèle social français et invite à réformer son mode de financement.



Depuis huit décennies, la "Sécu" garantit les principales solidarités entre les Français : solidarité entre les générations avec le système de retraite par répartition, solidarité entre les bien portants et les malades avec l'assurance-maladie, solidarité entre les travailleurs et les personnes éloignées de

l'emploi en raison de maladies ou accidents professionnels, solidarité enfin pour l'accueil des enfants à travers la branche famille. En protégeant les citoyens face aux risques de la vie, la Sécurité sociale a engendré des progrès sociaux qui eux-mêmes ont contribué à la croissance économique. L'U2P

participe depuis 1996, avec plus d'un millier d'administrateurs et de conseillers, à la gestion de la Sécurité sociale au sein de ses instances paritaires mais aussi à la gestion de la Sécurité sociale des travailleurs indépendants. C'est l'illustration de la volonté des artisans, des commerçants et des professionnels libéraux de contribuer activement à la pérennité du modèle social français. Or ce modèle est mis à mal par la dérive des comptes sociaux et par une profonde crise de confiance. Par ailleurs le financement de la protection sociale repose trop lourdement sur le travail et réduit d'autant le pouvoir d'achat des salariés et des travailleurs indépendants. Dans ce contexte,

l'U2P appelle, d'une part à encadrer les dépenses sociales avec l'objectif d'en améliorer l'efficacité, d'autre part de diversifier les sources de financement de la protection sociale pour rendre au travail sa juste rémunération (cf: <https://u2p-france.fr/articles/livret-re-fonder-la-societe-sur-le-travail>). « La Sécurité sociale est un bien commun. Préserver son équilibre, c'est reconnaître la valeur du travail et garantir un avenir solidaire pour tous », déclare Michel Picon, Président de l'U2P. Michel Picon était présent lors de cet anniversaire et est notamment intervenu au CESE dans le cadre de la table-ronde "Comment penser la citoyenneté sociale de demain ?" ●

L'U2P célèbre l'excellence des métiers de proximité aux WorldSkills France 2025 à Marseille

Du 16 au 18 octobre 2025, l'U2P a pris part à la Compétition nationale des métiers – WorldSkills France, organisée à Marseille. Un rendez-vous incontournable pour valoriser les talents et promouvoir la richesse des métiers de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales.

La 47^e édition de la Compétition nationale des métiers a réuni plus de 800 compétiteurs venus de toute la France, engagés dans 67 métiers différents. Trois jours durant, Marseille a vibré au rythme de la passion, du savoir-faire et de l'excellence professionnelle. Cet événement d'envergure, vitrine des compétences et tremplin vers la compétition internationale, a une nouvelle fois mis à l'honneur la diversité et la vitalité des métiers manuels et techniques. Présente tout au long de la manifestation, l'U2P a contribué à faire

découvrir la richesse des métiers de proximité. Son stand, convivial et interactif, a attiré de nombreux visiteurs, jeunes, familles et professionnels. Plusieurs animations originales ont permis d'allier découverte et divertissement : la « boîte à questions » a challengé les participants sur leurs connaissances des métiers de proximité, suscitant curiosité et échanges ; une expérience immersive en réalité virtuelle a offert la possibilité d'explorer différents métiers comme si l'on y était, grâce à des casques VR ; enfin, un photobooth a

permis à chacun de repartir avec un souvenir de sa visite. Par sa participation aux WorldSkills France 2025, l'U2P a confirmé son engagement à promouvoir l'excellence, la transmission et la fierté du travail bien fait. À

travers ces rencontres, l'organisation contribue à renforcer le lien entre les jeunes générations et les entreprises qui façonnent chaque jour le tissu économique et social des territoires. ●



Les Brèves

La croissance du nombre d'indépendants reste soutenue. Fin 2024, les Urssaf recensent 4,8 millions de travailleurs indépendants (TI), en hausse de 5,6 % sur un an, un rythme qui « *reste soutenu et proche de celui observé en 2023 (+ 5,1 %)* » a indiqué l'Urssaf le 27 octobre. « *Cette dynamique continue d'être portée en très large partie par les auto-entrepreneurs (AE), dont le nombre progresse de 8,6% en 2024, après + 8,3 % en 2023* », a ajouté l'organisme, précisant qu'ils représentent désormais 60,4 % des indépendants, contre 58,8% un an plus tôt. La croissance du nombre d'indépendants classiques se poursuit à un rythme relativement modéré (+ 1,5%), confirmant la tendance positive constatée depuis 2021 après de nombreuses années orientées à la baisse, relève également l'Urssaf. Par ailleurs, la part des femmes atteint 41,2% parmi l'ensemble des indépendants, en légère progression par rapport à 2023 (40,8%), une évolution qui concerne aussi bien les TI classiques (38,5 %) que les auto-entrepreneurs (42,9%), ces derniers ayant toujours compté une proportion plus importante de femmes.

Coup de Jeune : un réseau engagé pour l'emploi des jeunes. Le site www.coupdejeune.com vise à faciliter le recrutement des jeunes en stage, alternance ou emploi, en levant les freins rencontrés par les employeurs. Porté par le réseau des Missions Locales, en partenariat avec l'U2P, ce dispositif met en relation les entreprises et les jeunes à l'échelle locale, tout en valorisant les métiers et la marque employeur. Il s'inscrit dans une démarche concrète



d'accompagnement et d'action territoriale pour l'insertion professionnelle des jeunes.

La facturation électronique deviendra obligatoire pour toutes les entreprises assujetties à la TVA. Cette réforme s'appliquera aux transactions entre entreprises établies en France et impliquera à la fois l'émission, la réception et la transmission de données de facturation à l'administration fiscale. A partir du 1er septembre 2026, l'obligation de recevoir des factures électroniques s'appliquera à toute entreprise, quelle que soit sa taille. L'obligation d'émettre des factures électroniques prendra effet le 1er septembre 2026 pour les grandes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et le 1er septembre 2027 pour les TPE et PME. L'U2P prend acte du calendrier de la réforme et de l'absence de portail public. Sa proposition d'amendement au PLF poursuit trois objectifs : allonger de six à douze mois la période pendant laquelle une plateforme agréée doit assurer un service minimum à ses anciens clients ; supprimer la sanction pécuniaire visant les entreprises n'ayant pas désigné de plateforme ; et revenir sur la hausse des amendes prévues, portées de 15€ à 50€ par facture et de 250€ à 500€ par transmission. Afin d'améliorer l'accès à l'information sur cette réforme, le site impots.gouv.fr met notamment à disposition un questionnaire en ligne qui permet de connaître en 2 minutes ses obligations et le calendrier à respecter en fonction de la situation de son entreprise: <https://shorturl.at/Y2eSR>.



Sur les réseaux sociaux

« **Face à la crise de confiance, au contexte de chômage et au sentiment d'insécurité sociale, nous nous devons de réussir l'adaptation et la modernisation de la Sécurité sociale et plus largement de notre protection sociale.** » @PiconMichel aux 80 ans de la Secu au @lecese.

@U2P_france — X (ex-Twitter) — 9 octobre 2025

L'Agenda

1 octobre

Entretien du Président, Michel Picon, et du Secrétaire général de l'U2P avec le Président du Sénat, Gérard Larcher.

2 octobre

Réunion du Conseil national.

8 octobre

Participation du Président de l'U2P à l'événement "France 2035, France 2050" dans l'hémicycle du Conseil économique, social et environnemental (CESE), organisé par Clément Beaune, Haut-commissaire à la Stratégie et au Plan.

9 octobre

Intervention du Président, Michel Picon, à la table-ronde "Face aux défis de la soutenabilité de la Sécurité sociale, comment penser la citoyenneté sociale de demain ?" organisée pour le 80e anniversaire de la Sécurité sociale.

Réunion du Conseil exécutif.

14 octobre

Intervention du Président à une table ronde "Le dialogue social et la qualité de vie au travail dans les TPE" dans le cadre des Rencontres régionales de l'Economie de proximité dans les Hauts-de-France.

16 au 18 octobre

Participation de l'U2P aux Worldskills France à Marseille.

Conseil exécutif, en présence de la délégation de l'U2P Provence-Alpes-Côte-d'Azur, à Marseille.

20 octobre

Entretien du Président et du Secrétaire général de l'U2P avec la Présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet.

23 octobre

Audition de l'U2P par le sénateur Patrick Chauvet, sur l'entreprise individuelle et le régime fiscal et social de la micro entreprise.

27 octobre

Entretien du Président et du Secrétaire général de l'U2P avec le Ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat, Serge Papin.

30 octobre

Entretien du Président et du Secrétaire général de l'U2P avec le Ministre du Travail et des Solidarités, Jean-Pierre Farandou.



La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 1er novembre 2025

Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | u2p@u2p-france.fr | u2p-france.fr

Directeur de la publication : Michel Picon | Responsable de la rédaction : Pierre Burban

Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

CAPEB

Confédération de l'Artisanat
et des Petites Entreprises
du Bâtiment

CGAD

Confédération Générale
de l'Artisanat des Métiers
en Détail

CNAMS

Confédération Nationale
de l'Artisanat des Métiers
et des Services

UNAPL

Union Nationale
des Professions
Libérales

CNATP

Chambre Nationale des
Artisans des Travaux Publics
et du Paysage